



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Projet de liaison autoroutière entre Gye et la frontière Luxembourgeoise (A31bis)

#### Premières réunions des trois comités locaux de suivis Sud, Centre et Nord Octobre 2016

*Une nouvelle phase d'études et de concertation du projet A31 bis a été lancée par le préfet de région Grand Est le 2 mai 2016. Dans le cadre défini à cette occasion, les préfets de Meurthe-et-Moselle et de Moselle ont conduit les premières réunions des comités locaux de suivi Sud, Nord et Centre qui se sont déroulées respectivement les 20, 21 et 24 octobre 2016. Au cours de ces réunions, les premiers résultats des études en cours ont été présentés et ont donné lieu à discussion, afin d'orienter la poursuite de ces études prévue tout au long de l'année 2017.*

Le projet de liaison autoroutière A31 bis entre Gye (Meurthe-et-Moselle) et la frontière luxembourgeoise qui vise à réduire la congestion, améliorer la sécurité des usagers et accompagner le développement économique a fait l'objet d'un débat public du 15 avril au 30 septembre 2015.

A la suite du bilan dressé par la Commission nationale du débat public, et par décision du 12 février 2016, la Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et le Secrétaire d'Etat en charge des Transports ont retenu le principe de l'aménagement progressif de cette liaison autoroutière et acté la **poursuite de la concertation** avec la mise en place d'**un comité de pilotage** présidé par le préfet de région Grand Est ainsi que de **comités locaux de suivis** par grand secteur pour suivre le déroulement du programme d'études défini en comité de pilotage et orienter au mieux leur poursuite.

Une nouvelle phase d'étude et de concertation a ainsi été lancée le 2 mai dernier en préfecture de Moselle par un comité de pilotage sous la présidence du Préfet de Région, et avec la participation de M. Stievenard, garant de la concertation et de l'information du public.

C'est dans la continuité de ce comité de pilotage que **les préfets de Meurthe-et-Moselle et de Moselle ont conduit les premières réunions des comités locaux de suivi Sud, Nord et Centre<sup>1</sup> qui se sont déroulées respectivement les 20, 21 et 24 octobre 2016.**

---

1 Le secteur « Nord » correspond au périmètre du projet intégrant le tronçon « liaison A30/A31-Thionville-Luxembourg »

Le secteur « Centre » correspond au périmètre du projet intégrant le tronçon « Bouxière-Dieulouard-Metz-Richemont »

Le secteur « Sud » correspond au périmètre du projet intégrant le triangle « Toul-Nancy-Dieulouard »



Un programme d'études important est actuellement mis en œuvre par l'État afin d'affiner les diagnostics de l'existant, d'identifier les variantes de projet et de les analyser. Ces études concernent notamment :

- L'opportunité et les modalités de réalisation d'une liaison entre Toul et Dieulouard, y compris l'étude d'un aménagement progressif par retraitement de la route départementale 611 ;
- Les modalités de réalisation d'une liaison A30-A31 Nord en comparant plusieurs options de passage ;
- Les modalités de retraitement de l'infrastructure existante, que ce soit l'élargissement à 2x3 voies des sections présentées lors du débat public ou des aménagements ponctuels de certaines sections non élargies, notamment au droit des échangeurs.
- Le recueil de données et leur traitement pour établir les prévisions de trafic.

Par ailleurs, l'État poursuit son engagement à :

- **Promouvoir la participation des parties prenantes au projet A31bis** par l'information la plus complète et la plus transparente possible, l'écoute de leurs attentes ou de leurs craintes, l'échange et le débat.
- Améliorer le contenu de ce projet et **faciliter son intégration**.

Pour ce faire, une **charte de la concertation** est en cours d'élaboration à l'initiative du garant et permettra de définir les modalités d'implication de l'ensemble des parties prenantes durant cette phase 2016-2017 de réalisation d'études complémentaires.